



UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE



# Licence Professionnelle

## par apprentissage

Éco-gestion des énergies renouvelables,  
énergie électrique et environnement

FACULTÉ DES  
SCIENCES ET TECHNOLOGIES



# L'apprentissage

## BÉNÉFICIAIRES



### Le contrat d'apprentissage s'adresse :

- Aux jeunes âgés de 16 ans à moins de 30 ans (à la date de début du contrat d'apprentissage).
- Aux Français, ressortissants de l'Union européenne ou étrangers en situation régulière de séjour.

### Nature du contrat :

- Contrat de travail de type particulier qui donne à l'apprenti le **statut de jeune salarié** lui assurant une formation dispensée dans l'entreprise et au CFA
- La durée du contrat est de **1 an à 3 ans**, selon le diplôme préparé. Le contrat d'apprentissage prévoit une **période d'essai de deux mois**.

## RÉMUNÉRATION

L'apprenti perçoit un salaire déterminé en **pourcentage du SMIC ou du Salaire Minimum Conventionnel (SMC)** s'il est plus favorable que le SMIC.

Son montant varie en fonction de l'âge du bénéficiaire et de sa progression dans le ou les cycles de formation faisant l'objet de l'apprentissage.

Le salaire brut est égal au salaire net. Il n'y a pas de charges sociales pour l'apprenti, y compris CSG et CRDS.



	16 – 17 ans	18 – 20 ans	21 – 25 ans	26 – 29 ans
1 <sup>ère</sup> année	27 %	43 %	53 %	100 %
2 <sup>ème</sup> année	39 %	51 %	61 %	
3 <sup>ème</sup> année	55 %	67 %	78 %	

### Cas particuliers :

- ✓ Pour les contrats de type public, il est d'usage de **majorer** ces pourcentages de **20 points**.
- ✓ Tout jeune intégrant une **Licence professionnelle ou un Master 2** est rémunéré selon une **deuxième année**.
- ✓ Lorsqu'un apprenti conclut un nouveau contrat d'apprentissage avec le même employeur, sa rémunération est au moins égale à celle qu'il percevait lors de la dernière année du contrat précédent.

# Licence Professionnelle

## Éco-gestion des énergies renouvelables, énergie électrique et environnement

Production, gestion et supervision de l'énergie électrique et  
des énergies renouvelables

**Alternance** : 16 sem. de cours / 36 sem. en entreprise



### MÉTIERS VISÉS

- Assistant chef de projet (éolien, photovoltaïque, bureau d'étude, ...),
- Conseiller public en énergie au sein des Agences Locales de l'Énergie,
- Chargé d'études en énergie électrique,
- Gestionnaire de la production d'énergie électrique, ...

### UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

- Éco-conception et environnement,
- Énergies et énergies renouvelables (éolien, solaire, pile à combustible),
- Production et gestion de l'énergie électrique,
- Supervision et contrôle à distance, régulation, réseau de communication.



### ADMISSION

- **L2 du domaine scientifique**,
- **DUT** : Génie Électrique et Informatique Industrielle, Génie Industriel et Maintenance, Hygiène Sécurité Environnement, Génie Thermique et Énergie,
- **BTS** : Électrotechnique, Systèmes Electroniques, Maintenance Industrielle, Mécanique et Automatismes Industriels, Fluides – Énergies – Environnement.



**UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE**

FACULTÉ DES  
SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Contact pédagogique 03 72 74 51 00

Contact apprentissage 03 72 74 04 20

[candidat.eger@cfa-univ-lorraine.fr](mailto:candidat.eger@cfa-univ-lorraine.fr)



**UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE**



CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

Centre de Formation d'Apprentis – Université de Lorraine  
Rue du Doyen Urien – BP 90137 – 54601 Villers-lès-Nancy  
03 72 74 04 20 – [contact@cfa-univ-lorraine.fr](mailto:contact@cfa-univ-lorraine.fr)

